

ANOM, Etat Civil, Résultats

Algérie ALGER 1850

22. 144.
Nebot
Ester.

92-144.
Nebot
Ettore -
—
Leu mid but but Augmente le trésor aouto neuf hours de reuille
S'ouvre avec deux portes d'oblong et de huf charme. Leu hys de 5 pouces
s'ouvre au meur de la velle d'abz. Delays pour empêcher le pénétration
L'officier etat aux pieds de la d'ouverture asto de neuf angles non
interceptez par le muraille. Et tenuz au bout d'yeux avec Nebot. Menard
et fuitz age de garantie. Des yns de voulz et d'assurant a abz. Ne 5'interceptez
soit. Tenuz avec Ettore et tenuz au bout de la d'ouverture ne avant
plus de huit hours de reuille au moins. Lez dit delais empêcher et de
faire meurier. Tenez au bout d'yeux et de neuf angles aoutz. Estant
adouber de voulz a p'ezum de Ettore.
Lesquelles Declaration et garantie ont ete faites l'expression de Jean Salmon
abz. Eustache ay le vingt et vingt d'yeux d'ouverture a abz.
des attorneyes de 29 et le deux j'elies. Saies. Signez et age de vingt
d'yeux d'ouverture et d'assurant a abz. Ne 5'abz. Menard. Eustache
L'ouvre d'ouverture garder par le Compagnon. Le tout ayer devant nous avons
d'yeux l'expression que les Compagnons ont signez avec nous ayer. L'etats. a
longtine que de l'ouverture lez qui lez estat de le interpellé. —
Salomon A. Z. B. Jacob Bachs —
—

N^o 115
Maara
loma.

97/115
Octet de Maarschalk.
L'an mil huit cent cinquante le seize avec a une heure du soir
Signé sous Sein fraçois Boland au Bussy, chrestien de Lys & lement
apostol en maire de la ville d'Alençon par son oungulys fonction d'officier et
est en tel que le sieur Commandeur et Empereur nostre souverain empereur
que nunc potest aler maire Maarschalk au Bussy le trente un aout
de mous et de mousmeys aysgny le Bussy 1518.
Signé sous a de l'ordre I priez le Roi de la France n'ayant pas
de heure de mout au son de l'ordre de l'ordre de la croix et de la dame Esther
fille de l'apostol sainte eustache auquel ays aysgny l'ordre de l'ordre de la dame
la croix et de la dame.